Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

LE POINT SUR …

EFFECTIFS ETV
Premier protocole signé sous l'article 29

Comme vous le savez, les changements technologiques sont régis sous l'article 29 de la convention collective et peuvent amener les parties à s'entendre et à procéder à la signature de protocoles.

Parmi les grandes priorités du Syndicat, les postes plein-temps et les emplois de jour ont toujours tenu une place importante de nos demandes.

Pour en arriver à une entente qui respecte ces deux priorités majeures, les parties ont convenu que pour les clauses 39.04 et 39.05, l'ETV (colis) et l'ETL (lettres) seraient réputés être deux installations, pour toutes les autres dispositions de la convention collective, notamment la clause 39.07, la notion d'un seul établissement sera maintenue pour l'établissement Léo-Blanchette, un seul « établissement » ou une seule « installation ».

En contrepartie, l'employeur tentera de maintenir **170 postes plein-temps** de jour (côté colis).

Si la Société ne peut maintenir ce total de 170 postes plein-temps de jour, elle « s'engage » à ce que ce nombre ne soit jamais inférieur à 95%.

Il est convenu également que le présent protocole prend fin 60 jours suivant un simple avis écrit de l'une des parties, signifiant vouloir y mettre fin.

Les discussions se poursuivent, entre autres sur : les sections, les effectifs par section, la classification des postes et affectations, la mise au choix.

Il faut noter que ce plancher d'emplois plein-temps de jour est une première **au Canada** et nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure, de la progression des discussions.

RÉUNION DES DÉLÉGUÉ(E)S, SUBSTITUTS, MEMBRES DE COMITÉS ET MILITANT(E)S

Nous tenons à vous rappeler que jeudi, le 10 octobre 2013, nous tiendrons la réunion susmentionnée, à 08h30, 12h00 et 18h30.

Vous êtes toutes et tous invités à participer à cette **très importante** réunion. Les sujets qui y seront discutés revêtent une grande importance car présentement, nous devons répliquer aux nombreuses attaques que nous subissons par les médias et les petits « n'amis » de Harper et de Postes Canada.

Des informations seront également fournies sur différents sujets liés à votre travail quotidien. Bien sûr, même si le sujet n'apparaît pas, nous reviendrons sur les effectifs de l'ETV. L'adresse pour vous y rendre est le 7110, 8e Avenue à Montréal (coin Jean-Talon, près du métro St-Michel).

16 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

Le 16 octobre prochain, sera le 32e anniversaire de la Société canadienne des postes. Le thème de cette activité sera :

L'AVENIR DE POSTES CANADA,
C'EST AUSSI LES SERVICES BANCAIRES

Un macaron vous sera distribué. Il serait surprenant que l'employeur essaie d'intimider les membres en leur donnant l'ordre de le retirer car il est conforme aux dernières jurisprudences sur ce genre d'activité. Si tel était le cas, vous seriez justifié de refuser cette directive car cela constituerait une attaque à la liberté d'expression.

Vous pourrez également communiquer avec nous afin que l'on intervienne auprès de l'employeur, si vous subissez des avis de 10.04 (avis de 24 heures).

19 OCTOBRE : JOURNÉE D'ACTION POUR TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU QUÉBEC

Dans le but de riposter aux visions négatives de l'avenir de Postes Canada, la Section locale de Montréal, conjointement avec les régions de Montréal et de Québec ainsi que du confrère Alain Robitaille (coordonnateur pour le Québec de la campagne de riposte) mettons de l'avant, dans le cadre de **l'événement mégaphone**, une activité au cours de laquelle nous exercerons publiquement, notre droit de parole en l'unissant à celui de citoyennes et citoyens, afin de mettre de l'avant« Notre vision du service postal public et universel ».

Nous vous invitons donc, avec vos familles et vos amis qui ont à cœur de défendre le service postal auquel la population (la seule actionnaire de Postes Canada) est en droit de s'attendre ainsi que tous les membres de toutes les sections locales du Québec à participer à cet important rassemblement et l'invitation ne se limite pas qu'à eux. La présence de toutes nos alliées et de tous nos alliés sera bienvenue et cela peu importe leur provenance.

Voici les détails du rassemblement :

19 octobre 2013 / 18h00
Sortie métro Place d'Armes (Palais des Congrès)
À l'arrière du Complexe Guy-Favreau

Il s'agit du même point de rencontre que lors de l'événement du 2 mars 2013.

La riposte débute et d'autres actions seront mises de l'avant.

Solidarité,

Alain Duguay
Président
STTP-Section locale de Montréal
AD/nf sepb-574

Montréal, le 3 octobre 2013 / **099**